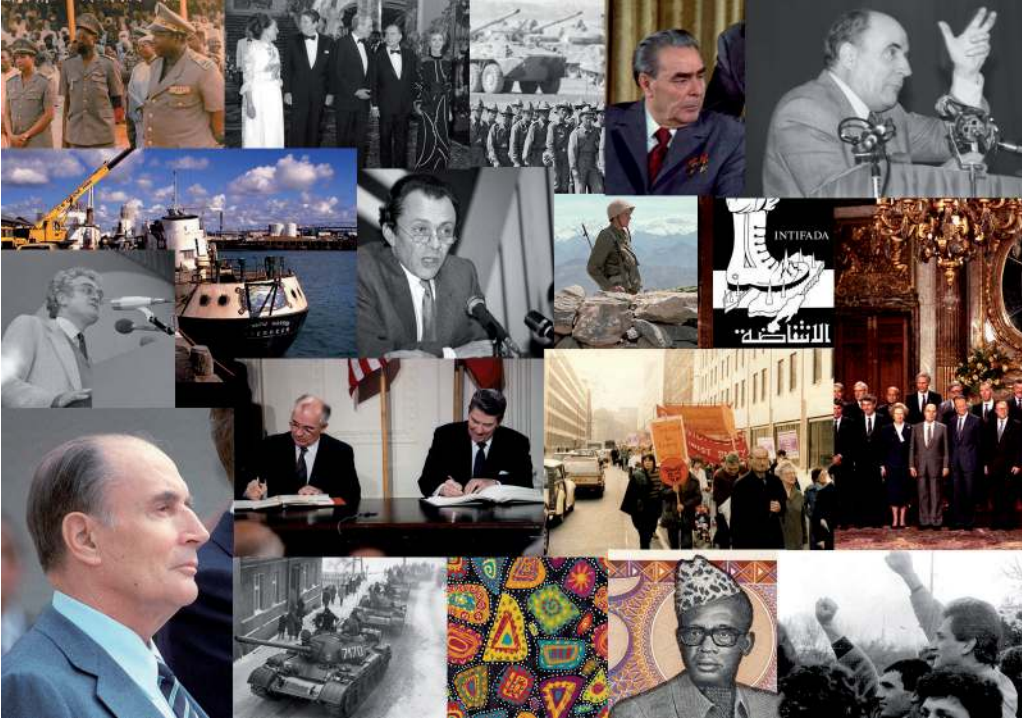


Roland Guillon

# Faire de la sociologie et militer

Regards croisés  
1973-2006



L'Harmattan  
LOGIQUES SOCIALES

Série Documents

Faire de la sociologie et militer

## Logiques sociales

Collection dirigée par Bruno Péquignot

En réunissant des chercheurs, des praticiens et des essayistes, même si la dominante reste universitaire, la collection « Logiques Sociales » entend favoriser les liens entre la recherche non finalisée et l'action sociale.

En laissant toute liberté théorique aux auteurs, elle cherche à promouvoir les recherches qui partent d'un terrain, d'une enquête ou d'une expérience qui augmentent la connaissance empirique des phénomènes sociaux ou qui proposent une innovation méthodologique ou théorique, voire une réévaluation de méthodes ou de systèmes conceptuels classiques.

### Dernières parutions

Didier CHRISTOPHE, *Les agriculteurs à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle en Limousin et Berry. Approche sociologique et entretiens*, 2017.

Jacques COENEN-HUTHER, *Le regard du sociologue*, 2017.

Sandrine GAYMARD et Teodor TIPLICA (dir.), *Sécurité routière : un défi à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, 2017.

Baptiste PIZZINAT, *Portrait d'un danseur en Exil*, 2016.

Frédérique JOLY, *Elève en école d'art, entre amateur et professionnel. Une enquête de terrain au cœur des écoles d'art françaises*, 2016.

Anja HESS, *Les habitants des chambres de bonne à Paris. Étude filmique des usages de l'espace quotidien*, 2016.

Christophe CAMUS, *Mais que fait vraiment l'architecte ?*, *Enquête sur les pratiques et modes d'existence de l'architecture*, 2016.

Roland GUILLON, *Mes années 1950 et 1960 ou l'éveil d'une sensibilité*, 2016.

Louis DURRIVE, *Compétence et activité de travail*, 2016.

Laurent AUCHER, *Le Tribunal des ouvriers, Enquête aux prud'hommes de Vierzon*, 2016.

Benoît SOUROU, *Stratégies identitaires chez les migrants turcs en France*, 2016.

*et société dispersée, Une approche sociologique*, 2016.

Roland Guillon

# Faire de la sociologie et militer

*Regards croisés*

*1973-2006*

L'Harmattan

**© L'Harmattan, 2017**  
**5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris**

<http://www.harmattan.fr>  
ISBN : 978-2-343-11319-7  
EAN : 9782343113197

## INTRODUCTION

Cet ouvrage est la suite de l'essai que j'ai consacré à ma scolarité secondaire, à mes études supérieures, ainsi qu'aux débuts de ma vie active<sup>1</sup>. J'y retraçais les étapes de la formation de ma sensibilité, inscrites dans une séquence d'événements historiques partagés avec ma génération. Soit autant de traits qui me semblent avoir été déterminants sur ma sociabilité, mes goûts culturels et mon orientation professionnelle.

Je rappellerai donc ici, brièvement, que je fus progressivement conduit à pratiquer une sociologie du syndicalisme et de l'emploi dans le cadre de l'Institut des sciences sociales du travail, après des études de sociologie et avoir commencé à travailler sur le développement des pays africains, au cours des années 1960. C'est aussi dans cet esprit que j'avais entrepris de préparer une thèse de troisième cycle, consacrée aux syndicalismes ouest-africains, sous la direction de Georges Balandier. Je la soutenais à la Sorbonne, en mai 1970. Je m'étais ainsi ouvert le plus largement possible à la question sociale. Je chercherai ensuite à me positionner politiquement.

En ce qui concerne mes goûts culturels, je ne ferai qu'en évoquer ici deux registres qui me semblent les plus constants. J'insisterai d'abord sur la fascination que j'ai eue, très tôt, pour le continent africain. Afrique imaginaire, dès mon enfance, Afriques ethnologiques, au fil de mes lectures et de mes études supérieures, pour aboutir ensuite à une vision de plusieurs Afriques politiques. Je rappellerai ensuite ma passion pour le jazz moderne. Celle-ci étant dans la continuité d'une enfance

---

<sup>1</sup> *Mes années 1950 et 1960 ou l'éveil d'une sensibilité*, Logiques Sociales, série documents, L'Harmattan, 2016.

baignée de musique classique et contemporaine. J'apprécierai ainsi toujours autant les charmes de la « note bleue », pour en savourer de nouvelles fusions avec les harmonies modales. J'y retrouverai encore une présence africaine à travers d'autres recherches que mèneront les musiciens de jazz sur la polyrythmie, et plus encore sur leurs origines.

J'aborde donc maintenant une longue période de ma vie active, pendant laquelle j'ai mené de front mes activités de recherche, ainsi qu'un militantisme politique. Tout en préservant aussi ma vie familiale, partagée avec mon épouse Catherine et nos deux fils Bertrand et Romain. J'espère ainsi restituer, à travers toutes ces activités, l'évolution de mon regard sur plusieurs traits de notre société, et plus largement sur ceux d'un univers contemporain en pleine mutation. Je ferai donc référence ici à deux cadres de mes activités. Le premier est le milieu des études et de la recherche en sciences sociales que j'aborderai en me situant dans sa division du travail. L'autre concerne les moments et les rites d'une vie démocratique que j'ai vécus à travers mon adhésion au Parti socialiste de 1974 à 2006.

Pour ce qui est de mon insertion dans l'univers des études et de la recherche, j'ai toujours privilégié une approche méthodique sans écarter pour autant l'esprit critique. C'est sans doute pour cela que je n'ai jamais cherché à me reconnaître dans une pensée théoriquement ficelée, et que je me suis lié avec des collègues plutôt « hétérodoxes ». C'est aussi pour ces raisons que j'ai toujours considéré les institutions que j'étudiais, comme l'entreprise, l'école et d'autres formations encore, publiques ou privées, en tant que systèmes de pouvoir se réclamant d'un ensemble de valeurs. Avec pour corollaire un système de délégation d'autorité et de contrôle sur leur application. Ce qui suppose encore la confection d'une répartition des tâches impliquant aussi de recueillir l'adhésion de ses membres. Considérant donc au départ chacune de ces institutions comme étant sous tension, je me suis toujours fixé pour objectif d'en saisir les éléments qui pouvaient peser sur les hiérarchies sociales.

En ce qui concerne le PS, sans jamais m'y considérer comme « embrigadé », j'ai eu le sentiment de participer à une démarche collective constructive, jusqu'à la fin des années 1980, quant à ses projets et à la manière d'en débattre. Cette démarche m'a semblé être ensuite davantage procédurière, pour finir par se caler dans les institutions dominantes, au cours des années 1990<sup>2</sup>. Après avoir tenté, avec d'autres camarades, d'infléchir ce mouvement, je mettrai fin à mon adhésion en 2006.

J'ai la conviction que cette évolution du PS est avant tout imputable à une pression exercée par les forces de l'argent. A tel point que cette pression m'a semblé même être susceptible à terme de refouler la place du politique dans nos sociétés. Que ce soit par l'institutionnalisation d'une « normalisation » de la condition de salarié ou la montée en puissance de nouvelles oligarchies. Face à cette pression, j'ai souvent observé une sorte de résignation et parfois même de soumission de la part d'une fraction des classes dirigeantes françaises. Classes dans lesquelles se sont fondues de nombreuses personnalités du PS, depuis 1981. J'ai d'autant plus regretté ces postures qu'elles me semblaient céder à une conception de l'efficacité économique et politique que je n'ai jamais partagée. Car celle-ci privilégie le court terme pour en apprécier finalement les résultats à l'aune d'une valeur marchande conférée à toute chose<sup>3</sup>. Aussi constaterai-je, de la part de ces mêmes politiques, de plus en plus de difficulté à définir ce qu'est à leurs yeux « l'intérêt général ». Que celui-ci concerne un territoire ou un Etat dans son ensemble. Je serai donc incité à tenir davantage compte de cette évolution dans mes travaux et mes réflexions sociologiques. Sans pour autant chercher à réduire mes réflexions à celles d'une « sociologie militante ».

---

<sup>2</sup> Après avoir constaté l'adoption de l'esprit de la constitution de la V<sup>e</sup> République de la part du président, j'observerai toutes sortes d'indices d'ajustement aux principes de compétitivité et de libre-échange de la part des gouvernements socialistes.

<sup>3</sup> Ce qu'Edgar Morin devait résumer dans une formule ramassée et percutante : « Le cours actuel de notre civilisation privilégie la quantité, le calcul, l'avoir ... », in « Si j'avais été candidat ... », *Le Monde*, 24 avril 2004.

Je finirai par étendre le champ de ma critique des institutions à l'échelle de la mondialisation, lorsque j'en saisirai le caractère éruptif à travers la forme d'une « globalisation économique » au début des années 1990 et que j'en constaterai les effets pervers sur la division du travail ou la structure de l'Etat. Mes lectures m'aideront à dater l'existence de cette globalisation, dès la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Et finalement je distinguerai deux univers – l'un globalisé sur le plan du capitalisme, et l'autre multipolaire sur le plan politique –, avec, à leur intersection, tout un ensemble de réactions collectives contre cette globalisation. Cette démarche me fera d'autant moins supporter certaines prises de position de mon parti, lorsqu'elles sous-estimeront la portée de cette réalité pour finir par cautionner diverses institutions intergouvernementales sous la coupe de cette globalisation ou encore caresser, pour certains sujets, l'utopie d'un repli national.

L'évolution des relations internationales, la précipitation de leur conflictualité, débouchant souvent sur des massacres de masse dans plusieurs régions du monde, le retour du terrorisme à travers toutes sortes de sociétés, sont aussi des traits de notre époque qui me feront vivement réagir. Car j'aurai constamment à cœur, en tant que sociologue, de ne pas réduire ces phénomènes à des manifestations de psychologies ou de pathologies collectives, comme le font trop souvent nombre de commentateurs. Je ne renoncerai pas non plus à critiquer nos institutions lorsqu'elles sont formellement démocratiques, mais je m'efforcerai d'en appréhender les limites en les replaçant historiquement et géopolitiquement sur la longue durée. Mes échanges avec plusieurs de mes collègues économistes ou sociologues m'inciteront finalement à tenir compte des relations entre trois domaines d'intervention : l'économie, le politique et l'idéologie. J'en observerai certains effets qui se révéleront redoutables. Je les ressentirai d'autant plus qu'ils frapperont cruellement différentes régions méditerranéennes ou du Proche-Orient que j'aurais parcourues et appréciées.

C'est au cours des années 1980 et 1990, à l'occasion de missions professionnelles, que je pourrai enfin saisir sur le vif

quelques réalités du continent africain. Je séjournerai dans trois pays : la Côte-d'Ivoire, le Mali et le Congo-Brazzaville. Ces missions seront pour moi l'occasion de nombreuses sensations inédites, mais aussi de conforter les registres de l'intérêt que je porte à ce continent depuis ma jeunesse : une réceptivité à la diversité des sociétés africaines, ainsi qu'aux questions du développement, sans omettre une sensibilité aux arts africains et à leurs imaginaires.

En ce qui concerne ma culture artistique, elle continuera de suivre les étapes de la créativité du jazz. Je finirai par leur consacrer plusieurs ouvrages. En matière de littérature, je serai amené à étendre le champ de mes lectures. Ce qui me conduira aussi, au fil de mes recherches, à découvrir nombre de chefs-d'œuvre des littératures étrangères occidentales et non occidentales. Mais je développerai moins ces deux aspects que je ne l'ai fait dans mon précédent ouvrage, qui était consacré à ma jeunesse et à la formation de ma sensibilité. J'ajouterai aussi que mon goût pour la peinture moderne et contemporaine me fera la pratiquer en « peintre du dimanche »<sup>4</sup>. Ce qui aura l'effet de me faire mieux sentir les registres d'une gestuelle et d'une matérialité picturale chez les maîtres de la peinture contemporaine. Je finirai par en rechercher certaines convergences avec les registres harmoniques et rythmiques de plusieurs écoles de jazz.

Je reste convaincu que toute biographie est un vecteur pour mieux en faire ressentir l'historicité, à condition qu'on fasse l'effort de mettre en perspective chacun de ses moments avec une pluralité d'événements dont les registres sont ouverts. Selon qu'il s'inscrit dans le souvenir d'un vécu familial, professionnel ou politique, en termes de sensibilité ou de rationalité, comme un fait individuel ou au contraire collectif. Un autre point important me semble qu'il faut apprécier en quoi chacun de ces

---

<sup>4</sup> Je bénéficierai tout particulièrement pour cette activité des nombreux séjours que nous passerons en Provence chez nos amis Janina et Jean-Marc. Ce qui confortera mon admiration de l'œuvre du peintre Nicolas de Staël.

événements ou de ces moments constitue une rupture. J'ai pu ressentir particulièrement cela à plusieurs moments de ma vie professionnelle et militante. C'est pourquoi j'ai choisi de retenir quatre chapitres correspondant chacun à l'une de ces ruptures.

Enfin, comme le lecteur le constatera, j'ai toujours été davantage préoccupé par le fond de mes activités de recherche que je ne l'ai été par leur dimension statutaire. Tout en considérant cette dimension comme une variable importante dans mes travaux sur les managers ou les techniciens d'entreprise. Je pourrai ainsi faire de la recherche avec le statut d'ingénieur de recherche. Je serai même titularisé en 1987, pour dépendre, à partir de 1991, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce qui ne m'empêchera pas de vouloir faire une synthèse de mes travaux et de soutenir, en 1996, une « habilitation à diriger des recherches ». Attaché aux activités de recherche, je tiendrai à rester à l'écart de toute professionnalisation éventuelle de ma vie militante. Ce qui me permettra de conserver une appréhension critique du milieu politique, et, à partir de cette expérience, d'affûter davantage mes outils de recherche. Je réagirai ainsi, avec d'autant plus de vigueur, dès le milieu de la décennie 1990, aux premiers signes d'une mise en cause d'un principe essentiel à mes yeux, celui du « plein emploi », que je percevrai de la part de nos classes dirigeantes.

## ANALYSTE ET MILITANT DU PS

1973-1980

C'est en avril 1973 que je quittai le Centre de recherches en sciences sociales du travail (CRESST) de l'Université Paris Sud<sup>5</sup>, après y avoir mené mes deux dernières recherches avec mon ami et collègue Jean-Luc Pigelet : l'une sur le marché interne de l'emploi des cadres d'entreprise et l'autre sur la négociation collective des classifications et de l'emploi de plusieurs catégories non ouvrières (cadres, techniciens et agents de maîtrise). Je rejoignis le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), qui était alors placé sous la double tutelle du Ministère du Travail et du Ministère de l'Éducation nationale. Il deviendra plus tard un EPST (établissement public à caractère scientifique et technique) placé sous la seule tutelle de l'Éducation nationale. J'avais saisi la proposition d'un économiste, Alain d'Iribarne<sup>6</sup>, de gagner son département pour participer à des travaux d'analyse sur les cadres et les activités de gestion. Je l'avais connu au cours d'une mission d'étude sur le chômage à Madrid entre 1972 et 1973. Le responsable de cette mission était Jean Vincens, professeur de sciences économiques et directeur de l'Institut d'études de l'emploi de

---

<sup>5</sup> Comme je l'ai rappelé dans mon précédent ouvrage, le CRESST avait succédé à l'ISST (Institut des sciences sociales du travail) qui avait été l'un des lieux fondateurs d'une sociologie du travail française.

<sup>6</sup> Attaché de recherche du CNRS, il avait rejoint le CEREQ, en 1971, pour en prendre la direction des études. Il le quittera, en 1982, pour exercer successivement les fonctions de directeur du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail d'Aix en Provence et celles de Directeur du Programme interdisciplinaire de recherche sur les technologies, le travail et les modes de vie (PIRTTEM).

l'Université de Toulouse, qui était par ailleurs le référent scientifique du CEREQ<sup>7</sup>. Le CEREQ était alors dirigé par son fondateur, Gabriel Ducray<sup>8</sup>, qui en fut le directeur jusqu'en 1980. Je laissai donc le statut d'attaché de recherche pour être ingénieur d'études, puis ingénieur de recherche, grâce à mon titre de docteur. Je rappellerai aussi ma culture syndicale et qu'il soufflait alors sur le CEREQ un vent favorable au syndicalisme, comme sur bon nombre d'autres organismes publics d'études ou de recherche de cette époque. Aussi pris-je ma carte syndicale au Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique CGT (Confédération Générale du Travail)<sup>9</sup>. J'avais également de bonnes relations avec mes collègues de la CFDT (Confédération française démocratique du travail). Je dois encore insister sur le fait que le syndicalisme bénéficiait alors d'une conjoncture bien différente de ce qu'elle deviendrait par la suite. L'industrie française était alors traversée par des mouvements sociaux, qui avaient touché en premier l'automobile, dont les revendications concernaient les salaires et surtout les conditions de travail. Ces conflits devaient aussi mettre en avant des bataillons de salariés qui s'étaient, jusque-là, peu manifestés : les travailleurs immigrés.

Alors que perdurait encore, à gauche, un courant d'opinion favorable au contrôle des travailleurs sur leurs conditions de travail<sup>10</sup>, un conflit devint très rapidement symbolique et

---

<sup>7</sup> Jean Vincens m'avait contacté pour me proposer de participer à ces missions après avoir pris connaissance d'un article que j'avais publié en 1970 pour la revue *Sociologie du Travail*, article consacré au « marché interne de l'emploi ». J'avais également, de mon côté, lu l'un de ses ouvrages sur la prévision de l'emploi dont je fis le compte-rendu pour la même revue, en 1971. J'avais d'autre part associé Jean-Luc Pigelet à ces missions.

<sup>8</sup> Inspecteur du travail, il avait été chef du service central des statistiques du Ministère de l'Éducation nationale, avant de fonder le CEREQ. Il devait être nommé Délégué à la formation professionnelle en 1981.

<sup>9</sup> La secrétaire de section était une économiste, Florence Audier. J'avais bien connu son mari, Henri Audier, chercheur en chimie de l'École Polytechnique, qui avait été notre interlocuteur pour le Syndicat national des chercheurs scientifiques, au CRESST.

<sup>10</sup> Comme l'avait souligné le sociologue Serge Mallet, dans un article de la revue *Sociologie du Travail* de 1970, cette audience au « contrôle ouvrier » avait inspiré nombre de conflits pendant toute l'année 1969, pour s'étendre à

mobilisateur : celui de l'usine d'horlogerie Lip de Besançon. Les ouvriers en grève occupaient leur usine, depuis juin 1973, pour empêcher un projet massif de licenciements. Ils avaient mis de côté un stock de 25 000 montres, pour les vendre et compenser ainsi les pertes de salaire. De nombreuses sections syndicales de notre pays servirent de relais pour cette vente. Les choses devaient s'envenimer et déboucher sur un bras de fer non seulement avec la direction, mais aussi avec le gouvernement de Pierre Messmer. Après l'évacuation de l'usine et l'occupation de celle-ci par les gardes mobiles, en août, on assista à une série d'affrontements que cherchaient à empêcher les responsables syndicaux. La situation déboucha, en septembre, sur une marche nationale en direction de Besançon, à laquelle participèrent 100 000 personnes. On notait, le jour de l'arrivée du cortège, la présence du secrétaire du PSU (Parti socialiste unifié), Michel Rocard, celle du secrétaire de la CFDT, Edmond Maire, ainsi que celles de nombreux représentants des organisations d'extrême gauche. Après bien des péripéties, le conflit devait cesser en mars 1974, avec, à la clef, une nouvelle formule de gestion transitoire, puis reprendre, en mai 1976, avec une nouvelle occupation d'usine, débouchant sur la liquidation de l'entreprise, en septembre 1977. Les ouvriers réussirent finalement à monter plusieurs coopératives dont une partie continua pendant les années 1980, pour disparaître en 1990.

Le CEREQ avait trois chantiers d'activité principaux. L'un consistait à exploiter les déclarations annuelles d'employeurs sur les dépenses qu'ils consacraient à la formation professionnelle continue. Un autre était un dispositif d'observation des entrées dans la vie active à partir de tous les niveaux de sortie du système éducatif. Dispositif que devait rejoindre, en 1975, Jean-Luc Pigelet, pour en exploiter d'abord

---

d'autres thèmes : licenciements, classifications, garantie de ressource, fiches de travail, cotation par poste, horaires. Serge Mallet, « L'après-mai 1968 : grèves pour le contrôle ouvrier », *Sociologie du Travail*, 3/70, juillet-septembre, pp.309-327.

les données sur les sorties au niveau des classes de terminale du secondaire, puis celles de l'enseignement supérieur technique. Enfin le troisième chantier était un dispositif d'enquêtes et d'analyses des emplois sur l'ensemble des secteurs d'activité publics ou privés. Plusieurs équipes, dont je fis partie, menaient des recherches plus expérimentales ou plus épistémologiques pour nourrir ces dispositifs. Leurs registres étaient assez divers puisqu'ils pouvaient concerner les modes opératoires ou leurs technologies, les modes d'organisation et de gestion, les grilles de classifications, ainsi que les qualifications, sans oublier nombre de caractéristiques économiques de chaque branche industrielle ou tertiaire concernée<sup>11</sup>. Je m'étais personnellement investi dans l'analyse des emplois de cadres. Recueillant les activités d'un échantillon de chefs de service de quatre établissements industriels, j'avais mis au point une grille qui me permettait de saisir comment et jusqu'à quel point les uns et les autres assumaient des fonctions de gestion. Celles-ci étaient non seulement classées selon leur degré de technicité, mais aussi selon leur niveau d'intervention dans la hiérarchie et surtout leur caractère prospectif ou quotidien. Je m'efforçai de couvrir minutieusement un terrain sociologique dont les chercheurs reconnus soulignaient pour les uns l'homogénéité idéologique de la catégorisation des cadres<sup>12</sup>, contrairement à d'autres, dont je me rapprochais, qui voulaient davantage insister sur son hétérogénéité<sup>13</sup>.

Attentif aussi à une coupure qui existait trop souvent entre les analyses qualitatives de contenus d'emploi et les enquêtes statistiques, j'avais publié une note critique dans la revue *Sociologie du Travail*, sur ce sujet qui présentait les premiers travaux du CEREQ<sup>14</sup>.

Je partagerai longtemps le même bureau avec une économiste, Myriam Campinos-Dubernet. Elle mènera ses recherches sur un

---

<sup>11</sup> Le segment des études économiques constituait un département singularisé.

<sup>12</sup> Boltanski L., *Les Cadres, La formation d'un groupe social*, Minit, 1982.

<sup>13</sup> Benguigui G., Montjardet D., *Etre un cadre en France ? Les cadres et l'emploi*, Dunod, 1970.

<sup>14</sup> « Comment expliquer les contenus et les structures d'emplois », *Sociologie du Travail*, 4/77, octobre-décembre, pp.422-433.

secteur d'activité important, qui restait cependant moins couvert que d'autres par les sciences sociales : le bâtiment et les travaux publics. Elle devait en étudier les mutations, aussi bien sur le plan technologique et organisationnel que sur celui de la gestion des classifications et de l'emploi. Ses travaux devaient être reconnus par la communauté des sociologues et des économistes du travail en tant que contribution à l'étude de la taylorisation du travail. Nous échangeons aussi nos regards sur le continent africain. Pour des raisons familiales, elle se sentait impliquée dans l'histoire de la décolonisation portugaise, et plus spécifiquement par l'émergence d'une République d'Angola. Celle-ci, proclamée en 1975, devait être le théâtre d'une longue guerre civile, jalonnée d'atrocités, que nourriraient les dernières décennies de la guerre froide<sup>15</sup>.

J'évoquerai encore ici le fait que nos travaux étaient suivis par le Commissariat du Plan, et que nombre d'entre eux devaient servir de référence pour la révision de la nomenclature des emplois de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) qui serait entreprise au début des années 1980. Les travaux préparatoires au VI<sup>e</sup> Plan (1971-1975) avaient marqué les limites d'un projet gouvernemental : celui de vouloir régler les flux de formation sur les prévisions d'emploi. Le VII<sup>e</sup> Plan (1976-1980) eut pour objectif prioritaire de devoir compenser par la formation initiale et continue les pénuries en main-d'œuvre qualifiée.

Sur le plan politique, dès 1972, j'avais suivi deux de mes collègues du CRESSST pour participer aux travaux d'une commission nationale du PS, celle des affaires sociales (sans

---

<sup>15</sup> République populaire pour le MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola), République populaire et démocratique pour les deux autres forces concurrentes : le FNLA (Front national de libération de l'Angola) et surtout l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola). Le MPLA devait l'emporter grâce à l'aide soviétique et cubaine. Mais il ne fut pas en mesure de pouvoir stopper une guerre contre l'UNITA qui avait fait alliance avec l'Afrique du Sud, et qui bénéficiait aussi de l'aide de Mobutu et de la CIA. Après un accord de paix en 1991, l'UNITA devait reprendre les combats en 1992 jusqu'en 1997.

avoir encore adhéré au PS). Cette commission était alors animée par Pierre Bérégovoy, qui était syndicalement inscrit dans la mouvance de FO (Force ouvrière), tout en étant ouvert à la CFDT. Je lui avais dit être cégétiste. Il me testait sur certains dossiers comme celui de la « gestion démocratique des entreprises », afin d'en saisir les recoupements possibles avec le sens qu'il donnait aux « nationalisations ». Mais je sentais bien qu'il en écartait a priori toute forme d'ouverture, pour n'y trouver en définitive que l'influence du PCF (Parti communiste français)<sup>16</sup>. Je percevais ainsi très nettement l'effet qu'exerçait encore tout un pan de notre histoire sociale autour des clivages politiques hérités de la guerre froide, dont les avatars avaient été cristallisés à l'occasion de la création de FO, qui restait néanmoins une composante historique d'un syndicalisme issu de la CGT. Mais cela pesait alors d'autant moins que FO avait adhéré à la CISL (Confédération internationale des syndicats libres), et que la CGT était encore pour longtemps dans la FSM (Fédération syndicale mondiale). Je ressentis, à plusieurs occasions, une certaine complicité, au sein de cette commission, avec un camarade historique de la CGT et de la SFIO (Section française de l'internationale ouvrière), qui était devenu l'un des juristes du travail reconnu de la CGT, Jean Schaeffer. J'avais aussi déjà remarqué, à plusieurs reprises de nos débats, à quel point Pierre Bérégovoy était sensible aux « compétences » que ne manquaient pas d'affirmer certains membres de notre commission. Il s'agissait le plus souvent de cadres de rang supérieur de la Fonction publique ou de grandes entreprises dont les centres d'intérêt me semblaient inscrits dans les schémas d'une pensée managériale dominante. Les réunions se firent d'abord Cité Malesherbes<sup>17</sup>, avant que le PS ne transfère son siège Place du Palais Bourbon en 1974. C'est au cours de cette année que Jean-Paul Bachy, dont j'avais fait la

---

<sup>16</sup> Le Programme commun entre le PS, le PCF et les Radicaux de gauche avait été signé en juin 1973.

<sup>17</sup> Je me souviens y avoir visité avec d'autres le bureau du premier secrétaire, qu'avait occupé longtemps Guy Mollet. Les œuvres de Marx y tenaient encore la première place sur les étagères de la bibliothèque.